

# Ouverture du parc le p'tit Léo

## Parc sous vidéo surveillance

**Horaires d'ouverture** : de juin à septembre 10h00 - 20h00

**Horaires d'ouverture** : à partir de octobre 10h00 – 18h00

### 1) **Les règles** :

- Tenues et comportements décents
- Respect de l'âge inscrit sur différents jeux
- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte

### 2) **Les interdictions** :

- Les jeux de ballons
- Les animaux
- Les feux et barbecues
- Les vélos et trottinettes motorisés ou non
- Les cigarettes (sauf cigarettes électroniques)
- De communiquer le code d'accès
- De permettre l'accès aux personnes non-inscrites

Les piques niques sont autorisés dans le respects des règles d'hygiène.

Pour les groupes supérieurs à 15 personnes, il est nécessaire de faire une demande à la mairie 72h avant l'évènement.

Madame le Maire

Michèle RENARD